

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

23912

Matricule : 02307

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABID

ABDELJALIL

Date de naissance :

19/02/1954

Adresse :

11 RUE BAOUDI AD DATHIR MARRAKESH  
CAFIA BLANCA

Tél. : 06 41 68 49 76

Total des frais engagés :

3246, 20

Dhs

Cadre réservé au Médecin

ENTRE D'OPT ALMOLOH  
Dr Mohamed GUESSOU  
الدكتور محمد جعسو  
5, Rue Ibn Haldun - Résidence Ben Youssef  
Marrakech - CASABLANCA  
Tél : 022 99 44 77 / 022 99 19 81

05 MARS  
ACCUEIL  
05 MARS  
ACCUEIL

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20 FEB 2020

Nom et prénom du malade : ABDO ABDELJALIL

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 04/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ABDO

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 FEV 2020	Chirurgie	1	300,00	Dr. GUESSOUS Hamed Maladie et Chirurgie des Yeux Expert Assermenté près des tribunaux Rue Ibn Nafis Casablanca Tél: 0522 94 44 77 - Fax: 0522 98 15 81

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA CLOUMB 33, Rue Ibnou Nafis - Maroc CASABLANCA Tél: 0522 25 71 07	26/02/2020	146,20

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	04-03-2020 10/02/2020	20	20	20	20	OPTIQUE ZARA Ophtalmienne, Optométriste, Adaptation des Lentilles de Contact 121 TR, Rue Ennahas (ex Pelvoux) Maroc Tél: 0522 98 01 07 2800

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both upper and lower arches. Labels H, G, D, and B are positioned				

# Docteur Mohamed GUESSOUS

## Spécialiste en Ophtalmologie

Diplôme de la Faculté de Médecine de Lyon (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux de Lyon (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux Militaires du Maroc

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

# الدكتور محمد غسوس

## اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

ملحق سابق بمستشفيات بليون

اختصاصي سابق بالمستشفيات العسكرية بالمغرب

الهيئة الفرنسية لطب العيون

أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة بالليزر

الليزر - تحاليل العين

لاصقة - جراحة البصر بالليزر

خبير محلف لدى المحاكم



Maladies et Microchirurgies des Yeux  
Chirurgie de la cataracte par phacoemulsification  
Laser Argon et yag - Explorations Oculaires  
Lentilles de Contact - Chirurgie de la Myopie au Laser

MEDECIN EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

Casablanca le ..... 20-02-2020

الدار البيضاء

Mr Melle Mme Enfant:

Age :

Organiques  Progressifs  Blancs  Avec Monture

Minéraux  Bifocaux  Photochromiques

Amincis  Unifocaux  Teintés

2 Montures Separées  Traités Anti-reflet

Vision de Loin

Oeil Droit:

Oeil Gauche:

Vision de Près

Oeil Droit:

Oeil Gauche:

B. Instiller aux 2 yeux

+1.25 (90° -1.25)  
+1.75 (90° -1.50)  
Add +3.00

OPTIQUE ZA  
Opticienne, Optométriste, Ateliers  
de Lentilles de Contact  
11 TR, Rue Ennazar Ben  
Ismail, Casablanca  
Tél: 0522.98.15.81

PHARMACIE LA COLUMBIE  
33, Rue Ibnou Nafiss - Maârif  
CASABLANCA  
Tél: 0522.25.71.07

18.50

Ophtalmol S.C.  
90.70 ~ 7.50 + 9.10  
18.50 x 3 - 18.50 - 2.23  
146.20

Dr. GUESSOUS Mohamed  
Maladie et Chirurgie des Yeux  
Expert Assermenté près des tribunaux  
5 Rue Ibnou Nafiss Casablanca  
Tél: 0522.98.15.81 - Fax: 0522.98.15.81

إقامة بن عمر - زنقة ابن نفيس - عمارة بـ المعاريف - الدار البيضاء

Résidence Ben Omar - 5.Rue Ibnou Nafiss - Porte «B» - Maârif - Casablanca

Tel: 0522.98.15.81 - الهاتف: 0522.98.15.81 - الفاكس: 0522.98.15.81 - المسنجلات: 0661.18.75.42

0522.99.44.77

Email: dr.guessous@hotmail.com

# OPTIQUE ZARA

Opticienne, Optométriste, Adaptation de Lentilles de Contact.  
Diplômée de la CESOA (Belgique)

FACTURE

N° 008795

Le : 04-03-2020

M "AB100 Abbély bil"

Doit

	Sur Ordonnance du Dr.	
1	Monture opt. C	600,-
1	Verre Torique Sphérique +1.75 (90 <sup>o</sup> -1.25)	
1	Orga - Mineral ø A.R Add 3 +3,-	1100,-
1	N° Nom Progr. org 1.6 A.R	
1	Verre Torique Sphérique +1.75 (90 <sup>o</sup> -1.25)	
1	Orga - Mineral ø A.R Add 3 +3,-	1100,-
1	N° Nom Progr. org 1.6 A.R	
<i>Total 2 2800,-</i>		
<b>OPTIQUE ZARA</b> Opticienne, Optométriste, Adaptation de Lentilles de Contact. 11 TR, Rue Ennahas Ennahoui (ex Pelvoux) Maârif - Casablanca Tél. : 05 22.23.21.61 Arrêtée la présente facture à la somme de :		

11 TR, Rue Ennahas Ennahoui (ex. Pelvoux) - Maârif  
Casablanca - Tél. : 05 22.23.21.61  
R.C. : 306916 - Patente : 35725865 - T.V.A. : 40714151